



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 31 MARS 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 58

Votants : 74 (dont 16 procurations)

N° 29

OBJET :

DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE

PROJET
D'AGGLOMERATION
« AGIR 2035 »

MISE EN ŒUVRE
D'UN PLATEAU
TECHNIQUE
MAROQUINERIE

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, François SZYPULA, Françoise DUBESSAY, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Ariane MILET, Patrick SEROR, Sébastien BAUD, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Jean-François CHAUFFRIAS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD (de la délibération n° 1 à la délibération n°17 et à partir de la délibération n° 31), Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN (de la délibération n° 1 à la délibération n° 44 et à partir de la délibération n° 46), Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET (jusqu'à la délibération n° 39), Sylvain BRUNO, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Jean ALMAZAN, Valérie LASSALLE, Pauline TIROT, Henri SARRE, Corinne IBARRA, Claude MALHURET, Christiane LEPRAT, Bernard KAJDAN, Sylvie DUBREUIL, Jean-Pierre SIGAUD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. François SENNEPIN à Elisabeth BARGE – Alain VENUAT à Michel LAURENT - Nathalie CHAMOUX-BOUILLON à Hadrien FAYET – Franck GONZALES à Pierre BONNET – Bertrand BAYLAUCQ à Annie DAUPHIN - Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY – Marie CHATELAIS à Annie CORNE – Alexandre GIRAUD à Jean-Dominique BARRAUD – Jean-Marc BOUREL à Sandrine MIZOULE-MORIER – Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE – Anne-Sophie RAVACHE à Jean ALMAZAN - Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT - Alexis BOUTRY à Sylvie DUBREUIL - Linda PELISSIER à Yves-Jean BIGNON - Isabelle RECHARD à Alexis MAYET – Evelyne VOITELLIER à Henri SARRE.

Absents excusés :

Mme et M. Laure GUERRY - Patrick BLETHON

Secrétaire : M. Jean-Sébastien LALOY.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 08 AVRIL 2022

Publiée ou notifiée
le : 08 AVRIL 2022

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté et notamment ses compétences en matière de développement économique,

Vu le projet d'agglomération «Agir 2035 » adopté le 2 décembre 2021 et notamment son axe 1 en faveur de l'attractivité, visant à affirmer Vichy Communauté, comme un territoire d'innovation, de talent et de développement au service de l'emploi,

Vu l'avis favorable de la commission économique du 16 mars 2022,

Considérant la concentration sur le territoire et plus largement sur le territoire d'industries Riom Vichy d'un nombre important d'entreprises du travail du cuir, en faisant un des premiers bassins maroquinières de France,

Considérant les perspectives importantes de recrutement et de développement de ces entreprises reconnues pour leur savoir-faire,

Considérant les investissements immobiliers en cours de ces entreprises pour accroître leur capacité de production,

Considérant que les chefs d'entreprises maroquinières attirent régulièrement l'attention des pouvoirs publics sur leurs difficultés de recrutement et de formation aux métiers du cuir,

Considérant l'absence de formation académique dans ces métiers sur le territoire,

Considérant que la mise en œuvre d'une structure de formation fixera les savoir-faire historiquement ancrés sur le territoire,

Considérant que cette formation dans les métiers du cuir permettra aux demandeurs d'emploi d'adapter et d'élever leur niveau de compétence et donc leur employabilité, condition de l'emploi durable,

Considérant qu'au-delà de ces activités de formation, mais toujours dans une vocation pédagogique, de médiation et de communication, ce plateau technique cuir sera le vecteur de transmission de ces métiers en accueillant notamment les jeunes en orientation. Cette espace sera également un lieu de médiation et de ressources entre les entreprises maroquinières du bassin et le grand public.

Propose au Conseil Communautaire :

- d'approuver la création d'un plateau technique « métiers du cuir » porté par l'agglomération pour satisfaire les besoins récurrents des entreprises de maroquinerie.

- de solliciter les financements dédiés des partenaires et notamment les fonds de la région Auvergne Rhône Alpes « action de formations innovantes »

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- approuve la création d'un plateau technique de formation métiers du cuir porté par l'agglomération

- autorise M Le Président à signer l'ensemble des documents et conventions liées à cette démarche.

- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 31 mars 2022.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

	Signé numériquement par FREDERIC AGUILERA DN : C=FR, O=Certinomis, OU=0002 433998903, CN=Certinomis - Easy CA Raison : J'ai approuvé ce document. Emplacement : A vichy Date : vendredi 8 avril 2022 09:18:29
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 29 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2022

Objet de l'acte : - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - PROJET d'AGGLOMERATION « AGIR
2035 » MISE EN OEUVRE D'UN PLATEAU TECHNIQUE MAROQUINERIE

.....

Date de décision: 31/03/2022

Date de réception de l'accusé 08/04/2022

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 31mars2022_29

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220331-31mars2022_29-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .4

Domaines de competences par themes

Amenagement du territoire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 29- delib DEV ECO plateau technique maroquinerie VU CP_signé.pdf (
99_DE-003-200071363-20220331-31MARS2022_29-DE-1-1_1.pdf)